

Parcs & Réserves pour les générations futures



AUDIENCE DU MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE AU DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'OIPR.



RENFORCEMENT DE CAPACITÉS DES AGENTS DE LA DIRECTION DE ZONE OUEST SUR LA CONDUITE DE HORS-BORD ET SUR LES TECHNIQUES DE NATATION.



PARC NATIONAL DE TAÏ : VOYAGE D'ÉCHANGES À ADIAKE AU PROFIT DE 15 ACTEURS DE LA PÊCHE INTERVENANT SUR LE LAC DE BUYO



Côte d'Ivoire
COP 28 : Dubaï
30 nov. - 12 déc. 2023

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

LA COP 28 / CONFÉRENCE DE DUBAÏ DE 2023 SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES, QUEL AVENIR POUR LA PLANÈTE.

Du 30 novembre au 12 décembre à Dubaï, aura lieu la 28^{ème} Conférence des Parties sur les changements climatiques (COP 28). Cet événement international annuel est l'occasion de revenir sur quelques notions liées au changement climatique. Elle réunira les représentants des pays signataires de la convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC).

Lors de cette 28^e Conférence des parties (d'où son acronyme COP 28), à Dubaï aux Émirats arabes unis, les États feront le premier bilan mondial de cet accord afin d'évaluer les « lacunes » des engagements climatiques de chaque pays et réfléchir à des solutions pour limiter le réchauffement « à l'horizon 2030 et après ».

Notons que c'est la troisième fois que les négociations annuelles se tiendront au Moyen-Orient, après le Qatar en 2012 et l'Égypte fin 2022, la troisième dans un État membre de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole après le même Qatar ancien membre de l'OPEP et l'Indonésie en 2007.

Elle sera présidée par le sultan Ahmed al-Jaber, Ministre de l'Industrie émirati et PDG de la compagnie nationale Abu Dhabi National Oil Company.

SOMMAIRE

News OIPR

Bon à savoir

DIRECTEUR DE PUBLICATION

Général TONDOSSAMA Adama
Directeur Général

DIRECTEUR DE LA RÉDACTION

Colonel OUATTARA Kassoum D.
Directeur de l'Administration et des RH

RÉDACTEUR EN CHEF

Germain EHIMANCE
Chef SERCOM - Direction Générale

COMITÉ DE RÉDACTION

Germain EHIMANCE
Chef SERCOM - Direction Générale
Kipré Jonas Christain NAKA
Administrateur SERCOM - Direction Générale
COULIBALY Mamadou
Assistant SERCOM - Direction Générale
MEITE Namory
Chef SERCOM DZSO
TOURE Yacouba Eric
Assistant SERCOM DZSO
ZEHITA Bi Toguié Alfred
Chef SERCOM DZS
Mme Bamba Magbè
Chef SERCOM DZNE

N'DAH Eba Danielle
Stagiaire SERCOM - Direction Générale

INFOGRAPHIE

COULIBALY Mamadou
Assistant SERCOM - Direction Générale

COMITÉ DE LECTURE

Colonel OUATTARA Kassoum
Colonel GONTO Gbassaha
Colonel ADOMPO Celestin
Colonel AMON Koutoua Benoît
VAHA Adolphe

OFFICE IVOIRIEN DES PARCS ET RÉSERVES

ABIDJAN COCODY les II Plateaux, derrière l'école la Pépinière
Tél.: 27 22 41 40 59 - 06 BP 426 Abidjan 06 - www.oipr.ci

LA CÔTE D'IVOIRE À LA COP 28



La 28ème conférence des Parties (COP 28) sur les changements climatiques, prévue du 30 novembre au 12 décembre 2023, aux Émirats Arabes Unis, verra la participation de la Côte d'Ivoire.

Cette COP 28 suscite beaucoup d'intérêt de l'ensemble des parties prenantes nationales comme en témoigne notre délégation qui sera conduite par son Excellence Monsieur le Vice-Président de la République avec à ses côtés le Ministre Jacques Assahoré KONAN et d'autres entités nationales.

Le Ministre de l'Environnement, du Développement Durable et de la Transition Écologique a rappelé lors d'une rencontre d'échanges et d'informations sur la participation de la Côte d'Ivoire les attentes « légitimes » de la délégation ivoirienne pour cette COP 28. Il s'agit notamment de la mobilisation des ressources financières pour la mise en œuvre des projets d'envergure pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et accroître la résilience des populations.

A cet effet, un plaidoyer sera fait pour que les projets puissent être soumis auprès des guichets climatiques tels que le Fonds Vert pour le Climat et le Fonds d'Adaptation en Français.

Il sera aussi question de l'accroissement de la coopération entre pays du Sud et les pays du Nord afin de fédérer les efforts sur des problématiques communes comme l'érosion côtières, les ressources en eau dans un contexte de partage de bonnes pratiques.

L'effectivité du transfert de technologie afin que la transition écologique soit une réalité et

l'opérationnalisation du fonds sur les Pertes et Préjudices qui doivent permettre une réponse rapide et adaptée aux catastrophes de type inondation, sécheresse sont aussi au cœur des attentes de la Côte d'Ivoire.

La Conférence des Parties (COP) qui constitue l'organe suprême de la CCNUCC, est une réunion qui se tient chaque année et est aussi appelée conférence mondiale sur le climat. Depuis 1995, 25 COP se sont tenues au cours desquelles les pays signataires de la Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC) se sont retrouvés pour échanger sur la lutte contre le réchauffement climatique afin de négocier la mise en œuvre de ladite Convention.

Signalons qu'à ce rendez-vous mondial, une délégation de l'Office Ivoirien des Parcs et Réserves conduite par le Général TONDOSSAMA Adama y participera.



Source: SERCOM DG/OIPR



AUDIENCE DU MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE AU DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'OIPR.

Après sa nomination à la tête du Département de l'Environnement, le Ministre Jacques Assahoré KONAN entouré de ses plus proches collaborateurs a reçu en son Cabinet le Directeur Général de l'Office Ivoirien des Parcs et Réserves, le Conservateur Général TONDOSSAMA Adama pour en savoir un peu plus sur cette structure placée sous sa Tutelle. Le DG de l'OIPR après la présentation des membres de sa délégation constituée du Directeur des Finances et de la Comptabilité, d'un Chargé d'études, du Chef Sercom et son Assistant a fait un exposé sur la structure qu'il dirige. Le Premier Responsable a abordé différents points de sa Présentation en PowerPoint que sont:

- les Missions de la structure
- présentation des activités
- les difficultés rencontrées
- les perspectives

À la fin de sa présentation, le Ministre a demandé des éclaircissements sur certains points qui ont trouvé réponse et par la suite s'est réjoui de l'immense travail abattu par le Général et toute son équipe, ce qui l'a emmené à affirmer qu'il sera très prochainement en visite à l'OIPR pour apporter une fois de plus ses encouragements à l'ensemble de la famille des gestionnaires et conservateurs de nos parcs et réserves.



SOURCE: SERCOM DZS/OIPR

RENFORCEMENT DE CAPACITÉS DES AGENTS DE LA DIRECTION DE ZONE OUEST SUR LA CONDUITE DE HORS-BORD ET SUR LES TECHNIQUES DE NATATION.



Du 20 au 24 novembre 2023, sur le bassin supérieur du fleuve Sassandra qui borde à l'est le PNMS, s'est tenue une session de formation sur la conduite de hors-bord et les techniques de natation, qui vise à renforcer les capacités des agents dans l'accomplissement des tâches nautiques et dans la conduite des missions sur les plans d'eau.

Organisée par la Direction de Zone Ouest de l'OIPR avec l'appui financier de la Fondation pour les Parcs et Réserves, cette formation vient combler toutes les insuffisances et renforcer les capacités des agents de surveillance dans la mise en œuvre des patrouilles fluviales comme prévu dans la stratégie de surveillance du Parc national du Mont Sangbé.

Elle a réuni 26 agents de la Direction de Zone Ouest, notamment ceux de la Brigade Mobile Ouest et des deux secteurs du PNMS.

Durant les cinq (05) jours de formation, les apprenants ont été instruits sur la prise en main du hors-bord (Connaissance générale sur le hors-bord, maintenance du hors-bord, entretien du hors-bord et la conduite du hors-bord) et les différentes techniques de natation.



Source: SERCOM DZO/OIPR



ATELIER BILAN 2023 ET DE PLANIFICATION DES ACTIVITÉS 2024 DU PARC NATIONAL DU MONT SANGBE

Du 09 au 10 novembre 2023, s'est tenu à la salle de conférences de la Préfecture de Biankouma, l'atelier bilan des activités de l'exercice 2023 et de planification des activités à exécuter au titre de l'année 2024 au Parc national du Mont Sangbé (PNMS).

En effet, pendant deux jours, l'Office Ivoirien des Parcs et Réserves (DG et DZO) avec l'appui des responsables d'ONG dans la conservation, des enseignants chercheurs des universités de Man et de Daloa, la Fondation pour les Parcs et réserves de la Côte d'Ivoire et les représentants des populations riveraines, a dressé le bilan de la mise en œuvre du Plan Annuel d'Activités 2023 du PNMS et a planifié des activités de 2024.

Il convient de retenir que le bilan à fait ressortir une performance de 94% en fin octobre 2023, résultant de la mise en œuvre du PAA du PNMS au titre de l'année 2023.



Source: SERCOM DZO/OIPR



PARC NATIONAL DE TAÏ : ATELIER BILAN 2023 ET PLANIFICATION DE L'EXERCICE 2024. UN BILAN 2023 SATISFAISANT ET DES PERSPECTIVES 2024 POUR RENFORCER LES ACQUIS

Les gestionnaires du Parc national de Taï et l'ensemble des parties prenantes ont dressé le bilan de l'exercice 2023 et la planification des activités pour l'année à venir. C'était les 22 et 23 novembre 2023 dans la salle de la coordination régionale de la GIZ à San Pedro.

Présidée par Monsieur ASSE Konan Abel, Sous-préfet de Zagné, cette rencontre a enregistré la présence du Colonel OUATTARA Dramane Kassoum, Directeur de l'Administration et des Ressources Humaines, représentant le Directeur Général de l'Office Ivoirien des Parcs et Réserves (OIPR).

L'atelier avait pour objectif de dresser le bilan de l'exercice 2023 de la Direction de Zone Sud-Ouest de l'OIPR et d'élaborer le plan d'opérations de l'exercice 2024, sur la base du schéma de planification du plan d'aménagement 2020-2029.

Au cours du bilan, les 6 programmes de gestion qui constituent l'ossature du plan d'opérations ont été passés au crible et ont fait l'objet de présentation.

A l'issue de ce bilan, l'on note que l'exécution de ces programmes a permis d'atteindre un taux de réalisation effectif au 31 octobre de 58% sur un taux attendu de 90%, soit une performance de 64%.

A la suite de la validation du bilan d'activités, les participants ont procédé à la planification des activités de l'exercice 2024 pour la gestion du Parc national de Taï.

Cette planification s'est basée sur les documents stratégiques de gestion du parc mais également sur les principaux acquis et les leçons apprises au cours de l'exercice 2023.

Au terme de ces deux jours de travaux, l'OIPR et l'ensemble des acteurs ont doté le Parc national de Taï d'un nouveau plan d'opérations pour l'exercice 2024.



Source: SERCOM DZSO



PARC NATIONAL DE TAÏ : VOYAGE D'ÉCHANGES À ADIAKE AU PROFIT DE 15 ACTEURS DE LA PÊCHE INTERVENANT SUR LE LAC DE BUYO

15 pêcheurs du Lac de Buyo se sont imprégnés du modèle de gestion de la Lagune Aby située à Adiaké, dans le Sud-Comoé, les 16 et 17 novembre 2023.

Accueillis par la Direction Départementale du ministère en charge des ressources halieutiques (MIRAH) et accompagnés par la Direction de Zone Sud-ouest de l'OIPR et la GIZ, ce groupe de pêcheurs a bénéficié de connaissances théoriques et pratiques sur les approches et modèle de gestion de la Lagune Aby.

La fermeture ciblée de la pêche sur la Lagune Aby est pratiquée sur ce plan d'eau depuis plusieurs années et permet à la ressource halieutique de se reconstituer.

Les pêcheurs de Buyo ont pu en apprendre davantage sur cette pratique et sur l'aquaculture qui est une méthode alternative de production de poissons pendant les périodes de fermeture ciblée.

Plusieurs présentations suivies de discussions ont eu lieu au cours de ce voyage d'échanges. Il s'agit notamment de la stratégie développée pour organiser les acteurs de la pêche de la lagune Aby en sociétés coopératives, de la démarche pour l'opérationnalisation de la fermeture ciblée de la Pêche et le développement de l'activité de pêche sur la lagune Aby à Adiaké. Au terme de cette rencontre, les acteurs ont pu visiter un site de pisciculture.



Source: SERCOM DZSO/OIPR



PARC NATIONAL DE TAÏ : LA BANQUE MONDIALE A ÉFFECTUÉ UNE MISSION DE SUIVI DES ACTIVITÉS DU PIF2

Une délégation de la Banque mondiale (Bm) et les structures de coordination et d'exécution du PIF 2 étaient en mission dans le Secteur de Djapadji (Sous-Préfecture de Doba), le 14 et 19 novembre 2023.

Au cours de cette visite la délégation a marqué différents arrêts, notamment à la Sous-Préfecture de Doba, à la Base vie de l'OIPR de Djapadji, sur les sites d'AGR d'une association de femmes de Djapadji, au point E du Parc national de Taï et sur une parcelle d'agroforesterie à Alfredkro.

Cette visite s'est tenue dans le cadre d'une vaste tournée de la Bm qui effectuait une mission d'appui à la réalisation des activités du PIF2. Ainsi, à la Sous-préfecture de Doba, la délégation n'a pas manqué de solliciter le soutien et l'engagement du Sous-Préfet, monsieur N'CHO Akissi Thierry Pacôme, eu égard à l'importance des financements dégagés par les partenaires au développement et aux impacts attendus à la fois sur le couvert forestier que sur le bien-être des communautés locales. Réaffirmant son indéfectible engagement, le Sous-Préfet s'est réjoui de cette initiative qui contribuera à l'essor socioéconomique de sa circonscription.

La réhabilitation des bases vie des secteurs de gestion du Parc national de Taï figure au nombre des activités du PIF 2.

La visite de celle de Djapadji a montré à la délégation l'importance de ces infrastructures et la nécessité de les réhabiliter afin de permettre aux agents de l'OIPR d'être dans les conditions optimales pour la réalisation de mission de conservation du Parc. La délégation de la Bm a également pu visiter une ferme d'élevage de caprins de l'association de Femmes solidaires familles unies de Djapadji. Une association qui, en plus de cette ferme réalise des champs de maniocs, de maïs et de haricots. L'association dispose également d'un parc à bois et développe un commerce d'Attikié pour renforcer son autonomisation. La délégation a pu mesurer, au cours d'une séance d'échanges avec ces femmes, leur niveau d'implication et d'engagement pour le succès du PIF 2. Une visite du Parc au point E et un échange avec un promoteur d'une parcelle agroforestière a mis fin à cette visite.



Source: SERCOM DZSO/OIPR



PARC NATIONAL DE LA COMOÉ : LA DIRECTION GÉNÉRALE DE LA MINE D'OR DE TONGON FAIT D'IMPORTANTES DONNS D'UNE VALEUR DE 30 MILLIONS DE FCFA EN MATERIEL DE SUIVI ÉCOLOGIQUE À LA DIRECTION DE ZONE NORD-EST DE L'OIPR.

Bouna, La Direction Générale de la mine d'or de TONGON vient de faire don d'un lot de matériels d'une valeur de près de trente millions francs CFA (30 000 000FCFA) pour améliorer la gestion des activités de suivi écologique du Parc national de la Comoé.

Ce don composé de 02 colliers émetteurs, de 20 cameras trap et ses accessoires permettra de suivre le déplacement des éléphants et améliorer la connaissance de la faune du Parc.

Le Secrétaire Général 1 de préfecture de Bouna, représentant Monsieur le Préfet de la région du Bounkani, Préfet du Département de Bouna a remercié les généreux donateurs pour ce don qui a une valeur inestimable pour le Parc national de la Comoé. Il a par la suite demandé au personnel de la Direction de Zone Nord-est de l'OIPR de prendre soin des équipements mis à leur disposition.

Intervenant à son tour, le Directeur Général de la Mine de TONGON, Monsieur DIARRA Hilaire, a rappelé que c'est à juste titre que ce don a été fait et indiqué qu'il s'inscrit dans le cadre de l'engagement responsable de sa société minière. A sa suite, le Directeur de Zone Nord-est de l'OIPR, le LCL KOUADIO Yao Roger a exprimé toute sa gratitude à l'endroit de la Direction Générale

de la mine de TONGON et a souligné que ce lot de matériel permettra de faciliter le travail de suivi de la faune, de la flore et de la gestion des feux de brousse au PNC. Il a également souhaité que l'action citoyenne posée par cette société minière puisse servir d'exemple à d'autres acteurs de secteur minier. Cette cérémonie mémorable a permis d'une part, de montrer les efforts fournis par le gestionnaire pour une conservation durable du PNC et d'autre part, de démontrer l'engagement responsable de la Mine de TONGON pour la préservation de la biodiversité nationale, régionale et locale.



Source: SERCOM DZNE/OIPR



LA PREMIÈRE STATION MÉTÉOROLOGIQUE INSTALLÉE DANS LE SECTEUR TEHINI

L'OIPR et son partenaire la KfW à travers le projet de protection de la biodiversité du Parc national de la Comoé (PNC) prévoient la construction et la réhabilitation de plusieurs infrastructures notamment, l'installation de trois (3) stations météorologiques.

En effet, après avoir entamé la dotation des populations riveraines en infrastructures sociales de base pour améliorer leur condition de vie et la réhabilitation de deux pistes principales sur l'axe Bania-Gawi et Gawi-Kapkin, le projet a démarré depuis le début de ce mois de novembre 2023, l'installation des stations météorologiques dans le parc. Le Secteur Téhini est le premier secteur à en bénéficier.

Ces stations permettront de fournir des données météo de hautes qualités au niveau national et international.

Rappelons que, l'installation de deux autres stations météorologiques au Parc national de la Comoé est prévue les jours à venir dans les Secteurs de Bouna et de Nassian.



Source: SERCOM DZNE/OIPR



LE SECTEUR TEHINI SENSIBILISE LES POPULATIONS DE NIAMOUE SUR LES FEUX AU PARC.

Le Secteur Téhini de la Direction de Zone Nord-est de l'OIPR a initié une séance de sensibilisation au profit des villages riverains du Parc national de la Comoé le 03 novembre 2023 dans l'enceinte de la Sous-préfecture de Niamoué.

Cette activité présidée par le Sous-préfet de Niamoué a vu la forte participation des autorités coutumières (Chef de province de Niamoué, Chefs de villages, Chefs de Communautés), religieuses et des responsables des femmes et des jeunes.

Avec pour objectif de sensibiliser les populations pour une meilleure gestion des feux au PNC et dans le domaine rural, le Chef Secteur Téhini, le Commandant KOUAME Kouassi Edouard a, sans faux fuyant, expliqué aux populations les causes des feux, les dégâts causés et les conséquences de ceux-ci. Il a insisté sur les précautions à prendre pour éviter que les feux incontrôlés soient à l'origine de dégâts matériels et humains en les informant des bonnes pratiques à observer.

Les participants ont été invités à servir de relais pour transmettre le message à toute la population.

Ce sont environ 80 personnes qui ont été touchées par cette sensibilisation.



Source: SERCOM DZNE/OIPR



FORMATION DES FDS SUR LES DROITS DE L'HOMME NOTAMMENT CEUX DES RÉFUGIÉS

La salle de réunion de la Mairie de Téhini a abrité du 30 au 31 octobre 2023, la formation des Forces de Défense et de Sécurité (FDS) basées dans le département de Téhini.

Cette formation a été organisée par l'UNHCR en collaboration avec la Coordination Africaine des Droits de l'homme pour les Armées (CADHA) et avait pour objectif de maintenir la collaboration entre la population de Téhini et les FDS à travers les actions civilo-militaires dans la zone.

Définition du droit de l'homme, collaboration entre FDS et population civile à travers les actions civilo-militaires et le respect des droits des réfugiés sont les trois points essentiels sur lesquels les 3 experts formateurs de l'UNHCR et de la CADHA ont orienté leurs discussions.

Ce sont au total 30 personnes, dont 2 agents de l'OIPR qui ont bénéficié de cette formation.



Source: SERCOM DZNE/OIPR



BILAN DU PLAN DE SURVEILLANCE DU PARC NATIONAL D'AZAGNY DE 2020-2022 / LES AGRESSIONS DU PARC ONT BAISSÉ DE 72%

Le jeudi 2 novembre 2023 dernier, la Direction de Zone Sud de l'OIPR a fait le bilan des activités de surveillance du Parc national d'Azagny. Il en ressort une baisse d'agression du parc de 72%.

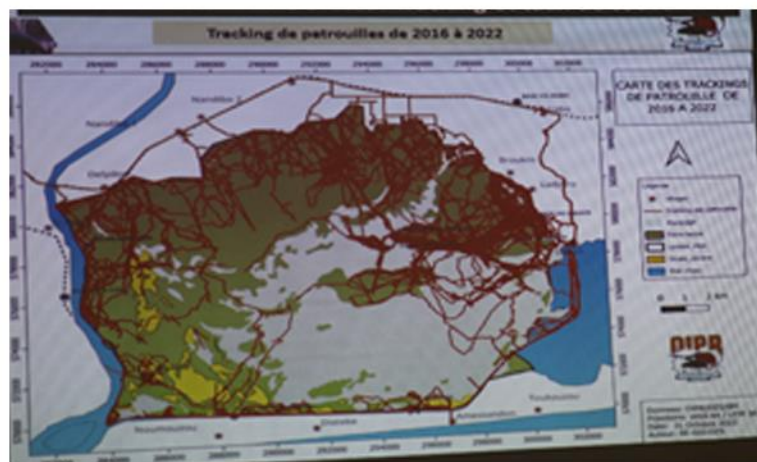
Elaboré en 2019 et découlant de la stratégie globale de surveillance de l'Office Ivoirien des Parcs et Réserves (OIPR), le plan de surveillance du Parc national d'Azagny a été validé et a débuté sa mise en œuvre à partir de 2020. Après trois années d'exécution de ce plan, la Direction de Zone Sud a décidé de faire un arrêt et faire un bilan sur la période de 2020 à 2022 afin de se faire une idée du travail abattu par ses hommes.

Ce bilan, présenté par le Coordonnateur de la Brigade Mobile, Lieutenant-Colonel GOMUN Badiou, indique un taux de réduction d'agression du parc de 72%. Et ce, malgré les difficultés de terrain liées à l'état géomorphologique de l'Aire Protégée. Ce résultat montre l'efficacité de la Brigade Mobile Sud dans l'accomplissement de sa mission qui a permis de réduire drastiquement les pressions anthropiques jadis constatées dans le parc.

Selon le responsable de cette unité de surveillance de la Direction de Zone Sud, ce résultat a été obtenu grâce aux moyens mis à la disposition de son équipe par la Direction de l'OIPR et ses partenaires pour réaliser sa mission. Même si quelques doléances sont formulées. Il s'agit de l'acquisition de nouveaux moteurs de hors-bord, du renforcement du volume de carburant pour les missions et de la réhabilitation de la base-vie de Noumouzou au Sud du parc pour y assurer

une permanence jusque dans le village lacustre d'Azagny au bout du canal du même nom.

Satisfait de ce résultat, le Directeur de Zone, Colonel Hillihase BAKAYOKO, a félicité le Coordonnateur et ses hommes et les a encouragés à garder le cap de sorte à réduire davantage le taux de braconnage marqué par la présence des étuis de calibre 12 dans la partie septentrionale du parc.



Source: SERCOM DZS/OIPR



BILAN DES ACTIVITÉS DE LA PHASE 7 DU SUIVI ÉCOLOGIQUE AU PARC NATIONAL D'AZAGNY

LE PARC PRÉSENTE UN BON ÉTAT DE CONSERVATION

Du 7 au 9 novembre 2023 dernier, la Direction de Zone Sud, à travers son service Suivi-écologique et Système d'Informations Géographiques (SE-SIG), a fait le bilan de la 7ème phase des collectes de données au Parc national d'Azagny. Le résultat est net, selon le Colonel Azani DEDE, chargé de cette activité, le « Parc national d'Azagny est bien conservé ».

Cette fin d'année n'est pas de tout repos à la Direction de Zone Sud de l'OIPR conduite par le Colonel Hillihase BAKAYOKO. Après le bilan de la surveillance, c'est au tour du service SE-SIG de passer à la présentation des résultats de ses collectes de données écologiques à Azagny. Cette activité a été couplée avec la validation du plan de suivi écologique de 2024.

Concernant le bilan, le Chef de service SE-SIG de la Direction de Zone Sud a présenté ses résultats comparativement aux résultats des phases précédentes qui ont débuté à partir de 2016. De la rareté de la faune au début de ce travail, l'on est passé actuellement à une abondance de cet élément du milieu écologique du parc. Des mammifères aux oiseaux en passant par les reptiles, toute cette faune se fait observer aujourd'hui soit indirectement, soit directement. La faune est dominée par une forte population de petits bovidés avec leurs activités remarquées dans le milieu. Des grands bovidés, tels que les buffles qui se faisaient rarement observer, se font de plus en plus voir ou sentir dans le parc, surtout dans la zone de Ségui à l'ouest de l'aire protégée.

Le groupe de chimpanzés, qui jadis, était localisé au Nord-Ouest sur la grande île.

Cette abondance de la faune, selon le Colonel Azani DEDE, est le résultat des activités de surveillance. Le braconnage, quoiqu'il existe encore, n'a plus d'impact réel sur la faune. Le braconnage se fait maintenant de façon sporadique à la périphérie du parc.

Une stratégie bien adaptée à cette situation, viendra accroître ces ressources animales qui vont booster l'écotourisme au niveau du parc.

Cette présentation qui a vu la participation des experts du domaine de la conservation et des universités partenaires, vient rassurer le bon état de conservation du Parc national d'Azagny avec l'augmentation du couvert forestier après l'arrêt total des défrichements qui y étaient anciennement constatés.

Le plan de suivi écologique du PNA pour l'année 2024 a été adopté par les participants pour la confirmation des résultats acquis à la 7ème phase.



L'OIPR RENFORCE SON PATRIMOINE IMMOBILIER AVEC L'ACQUISITION DU BÂTIMENT DE LA DIRECTION DE ZONE SUD



"Honneur au Général qui par son sens de management a permis à l'OIPR d'acquérir le bâtiment de la Direction de zone Sud. Je prie l'ensemble du personnel de l'OIPR de lui témoigner notre infiniment reconnaissance. Mes administrations mon Général."

*Col. Hillihase BAKAYOKO,
Directeur de Zone Sud/OIPR*

Source: SERCOM DZS/OIPR



IDH ET SES PARTENAIRES FINANCIERS VISITENT LA RÉSERVE NATURELLE DE BOSSÉMATIÉ.

Le lundi 20 novembre 2023, la Direction de Zone Sud-Est de l'Office Ivoirien des Parcs et Réserves a organisé une visite de la Réserve naturelle de Bossématié au profit de la délégation de IDH conduite par Madame Carole ATTOUNGBRÉ, Directrice-Pays. Cette visite s'inscrit dans le cadre de la mobilisation de financement pour la mise en œuvre des projets paysages de l'Initiative Cacao et Forêts dans les six forêts prioritaires sélectionnées dont la Réserve naturelle de Bossématié. Il s'agissait pour la délégation de IDH et de ses partenaires financiers de s'imprégner de l'état de conservation de la Réserve naturelle de Bossématié, d'évaluer les besoins de gestion, d'analyser les possibilités d'actions et de tester des outils de détection des alertes de déforestation.

Arrivée à Abengourou, la délégation de IDH a eu une séance de travail avec l'équipe de la Direction de Zone Sud-Est de l'OIPR. Au cours de cette rencontre, le Lieutenant-Colonel TOULO Alain, Directeur de Zone Sud-Est, a présenté la Réserve naturelle de Bossématié en insistant sur le contexte de création de cette aire protégée, ses valeurs patrimoniales, son importance, les défis de sa gestion, les actions menées par l'OIPR pour sa prise en main et les perspectives de gestion pour les dix (10) prochaines années. Après cette présentation, des questions relatives à l'implication des populations, la gestion des

personnes appréhendées dans la Réserve, l'importance de l'outil d'alerte à la déforestation et enfin la collaboration entre IDH et l'OIPR ont alimenté les échanges. A toutes ces préoccupations soulevées par les visiteurs, le Lieutenant-Colonel TOULO Alain et ses collaborateurs ont apporté des éléments de réponses.

Après cette séance de travail, le cap a été mis sur la Réserve naturelle de Bossématié où il a été donné au gestionnaire et au Cabinet ACTUM DEV, opérateur désigné pour l'implémentation de la phase pilote du système national de suivi de la forêt et des alertes précoces de déforestation, d'expliquer le processus de collecte et de vérification d'alerte de déforestation. Après avoir vérifié une alerte relative à un défrichement, la délégation a visité l'arboretum de la Réserve naturelle de Bossématié. A ce lieu, le gestionnaire, IDH et les partenaires financiers ont exprimé leur volonté de poursuivre la collaboration pour une appropriation par la Direction de Zone Sud-Est du système d'alertes de déforestation.

Source: SERCOM DZSE/OIPR



PARTICIPATION DE LA DIRECTION DE ZONE CENTRE DE L'OIPR À LA REUNION DE PRÉPARATION DU CADRE DE GESTION ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL RELATIF AU PROJET DE CONSTRUCTION DU CENTRE DU SERVICE CIVIQUE DE YAMOISSOUKRO.

Le 10 novembre 2023, s'est tenue à la salle de conférence de la préfecture de Yamoussoukro ladite rencontre. Pour rappel, quatorze régions ont été identifiées pour accueillir chacune un centre civique sur financement de la Banque Ouest Africaine de Développement en vue d'une meilleure éducation des personnes et leur réinsertion dans le tissu économique et social du pays.

L'étape de Yamoussoukro a permis de recueillir les avis des différents acteurs impliqués dans le processus de réalisation des infrastructures. A cet effet, Cdt KOUADIO Basile Krou de la Direction de Zone Centre de l'OIPR a sollicité la prise en compte de l'éducation relative à l'environnement et à la conservation de la diversité biologique dans les modules de formation en vue de garantir la protection de la Nature et le respect d'un comportement écocitoyen.



Source: SERCOM DZC/OIPR



RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DES AGENTS DE L'OIPR SUR LES MALADIES HÉMORRAGIQUES ET LES URGENCES SANITAIRES / ATELIER PORTANT SUR "PROJET FEMMES ET FORÊTS " L'OIPR PARTAGE SON EXPÉRIENCE.

Trois chefs de services de la Direction de Zone Centre à savoir le Colonel MOBIO Adéké, Chef secteur Marahoué ; le Cdt ZOH Jimmy, Chef secteur Abokouamékro et le Capitaine AYEY Ayebi, Assistant au service Suivi Ecologique à la Direction de Zone ont pris part à un atelier portant sur les dispositions relatives aux maladies hémorragiques et les urgences sanitaires les 13, 14 et 15 novembre 2023 à l'hôtel « les rochers » à Yamoussoukro. Cet atelier s'inscrit dans les axes d'intervention de l'OIPR au regard de son rôle dans la gestion de la faune et relativement à la prévention et au contrôle des zoonoses. Organisé avec l'appui financier de l'Organisation Mondiale de la Santé Animale (OMSA) à travers le projet EBO SURSY, l'atelier a permis d'informer et de sensibiliser les acteurs de terrain sur les fièvres hémorragiques virales. La facilitation a été assurée par la Direction des Services vétérinaires et l'OIPR avec l'intervention du Colonel KOUAME N'dri sur les aspects sanitaires à prendre en compte dans le suivi écologiques de la faune sauvage des aires protégées

Toujours à Yamoussoukro, le Commandant ZOH Jimmy, Chef secteur d'Abokouamékro, représentant la Direction de Zone Centre de l'OIPR a apporté l'expérience de l'OIPR en général et dans la zone Centre en particulier sur la problématique « projets femmes et forêts ». Ce partage d'expérience des actions menées dans les zones périphériques des aires protégées constitue une approche majeure permettant de replacer les femmes au cœur des initiatives de protection de la nature et de développement local.

Source: SERCOM DZC/OIPR

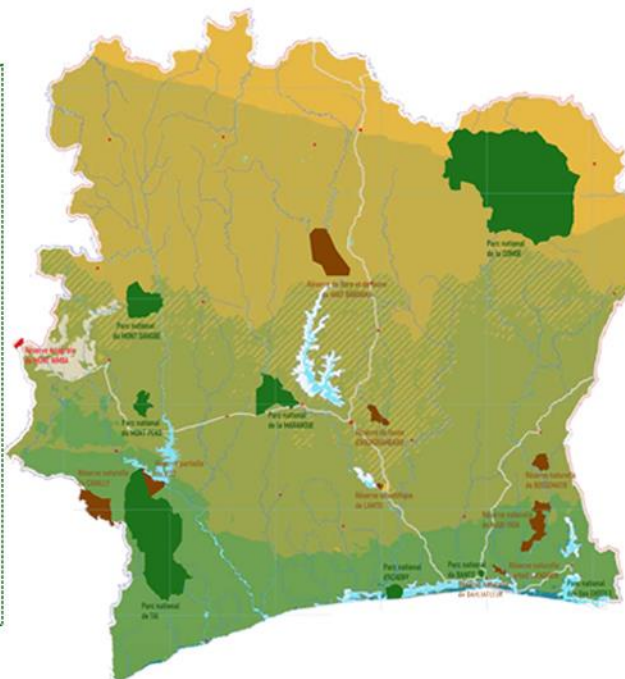
Aujourd'hui dans la rubrique « Bon à Savoir », nous vous présentons l'Office Ivoirien des Parcs et Réserves (OIPR)

8 Parcs nationaux

18 Aires protégées

10 Réserves naturelles

Parc national d'Azagny	21 850 ha
Parc national du Banco	3 438 ha
Parc national de la Comoé	1 148 756 ha
Parc national des Iles Ehoifilé	722 ha
Parc national de la Marahoué	101 000 ha
Parc national du Mont Péko	34 000 ha
Parc national du Mont Sangbé	97 554 ha
Parc national de Taï	508 186 ha



Réserve de faune et de flore du haut Bandama	122162 ha
Réserve scientifique de Lamto	2617 ha
Réserve de faune d'Abokouamékro	20430 ha
Réserve naturelle intégrale du Mont Nimba	5092 ha
Réserve naturelle de Dahliatleur	148 ha
Réserve partielle de faune du N'Zo	27830 ha
Réserve naturelle de Mabi-Yaya	61282 ha
Réserve naturelle partielle d'Aghien	5675 ha
Réserve naturelle de Bossématié	21960 ha
Réserve naturelle du Cavally	67541 ha

L'office Ivoirien des Parcs et Réserves (OIPR) a été créé en 2002 par le Décret n°2002-359 du 24 Juillet 2002. L'OIPR est un établissement public national de type particulier, doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière pour la gestion durable des parcs nationaux et réserves naturelles (PNR) de la Côte d'Ivoire.

Notre objectif est de préserver et valoriser un échantillon représentatif de la diversité biologique nationale et de maintenir les processus écologiques dans les Aires protégées de façon durable.

Nos missions sur l'ensemble des PNR sont :

- ✓ La gestion de la faune, de la flore et de leur biotope
- ✓ La gestion du patrimoine foncier qui constitue l'assise de la faune, la flore et les plans d'eau
- ✓ L'exercice de la police administrative et judiciaire conformément à la loi n° 2002-102 du 11 février 2002 relative à la création, à la gestion et au financement des Parcs et Réserves
- ✓ La mise en œuvre d'une politique de gestion durable par la promotion des activités légalement permises en fonction de la nature juridique du Parc ou de la Réserve considérée et de sa zone périphérique
- ✓ Le cas échéant, la coordination ou la réalisation des études nécessaires à la création, à l'extension ou à l'aménagement d'un parc, d'une réserve ou de sa zone périphérique
- ✓ L'information, l'éducation et la communication

Nos fonctions de gestion sont basées sur:

- ✓ L'aménagement
- ✓ Le suivi écologique et recherche scientifique
- ✓ La gestion et l'intégration régionale
- ✓ Le financement durable
- ✓ Protection et gestion rationnelle des ressources
- ✓ Appuis aux populations et autres acteurs du périphérique.

Nous disposons d'un réseau de dix-huit (18) Aires Protégées d'une superficie totale de 2 250 243 hectares soit 6,98% du territoire national de biodiversité au service des générations actuelles et futures constitué comme suit :

Huit (8) Parcs nationaux:

Parc national d'Azagny (21 850 ha), Parc national du Banco (3 438 ha), Parc national de la Comoé (1 148 756 ha), Parc national des Îles Ehotilé (722 ha), Parc national de la Marahoué (101 000 ha), Parc national du Mont Péko (34 000 ha), Parc national du Mont Sangbé (97 554 ha), Parc national de Taï : (508 186 ha)

Dix (10) Réserves naturelles:

Réserve de faune et de la flore du haut Bandama (122 162 ha), Réserve scientifique de Lamto (2 617 ha), Réserve de faune d'Abokouamékro : (20 430 ha), Réserve naturelle intégrale du Mont Nimba (5 092 ha), Réserve naturelle de Dahliafleur (148 ha), Réserve partielle de faune du N'Zo (27 830 ha), Réserve naturelle de Mabi-Yaya (61 282 ha), Réserve naturelle d'Aghien (5 675 ha), Réserve naturelle de Bossématié (21 960 ha), Réserve naturelle de Cavally (67 541 ha)

Des sites naturels d'importance internationale**👉 Sites du patrimoine mondial**

- Parc national de la Comoé
- Parc national de Taï
- Réserve naturelle Intégrale du Mont Nimba

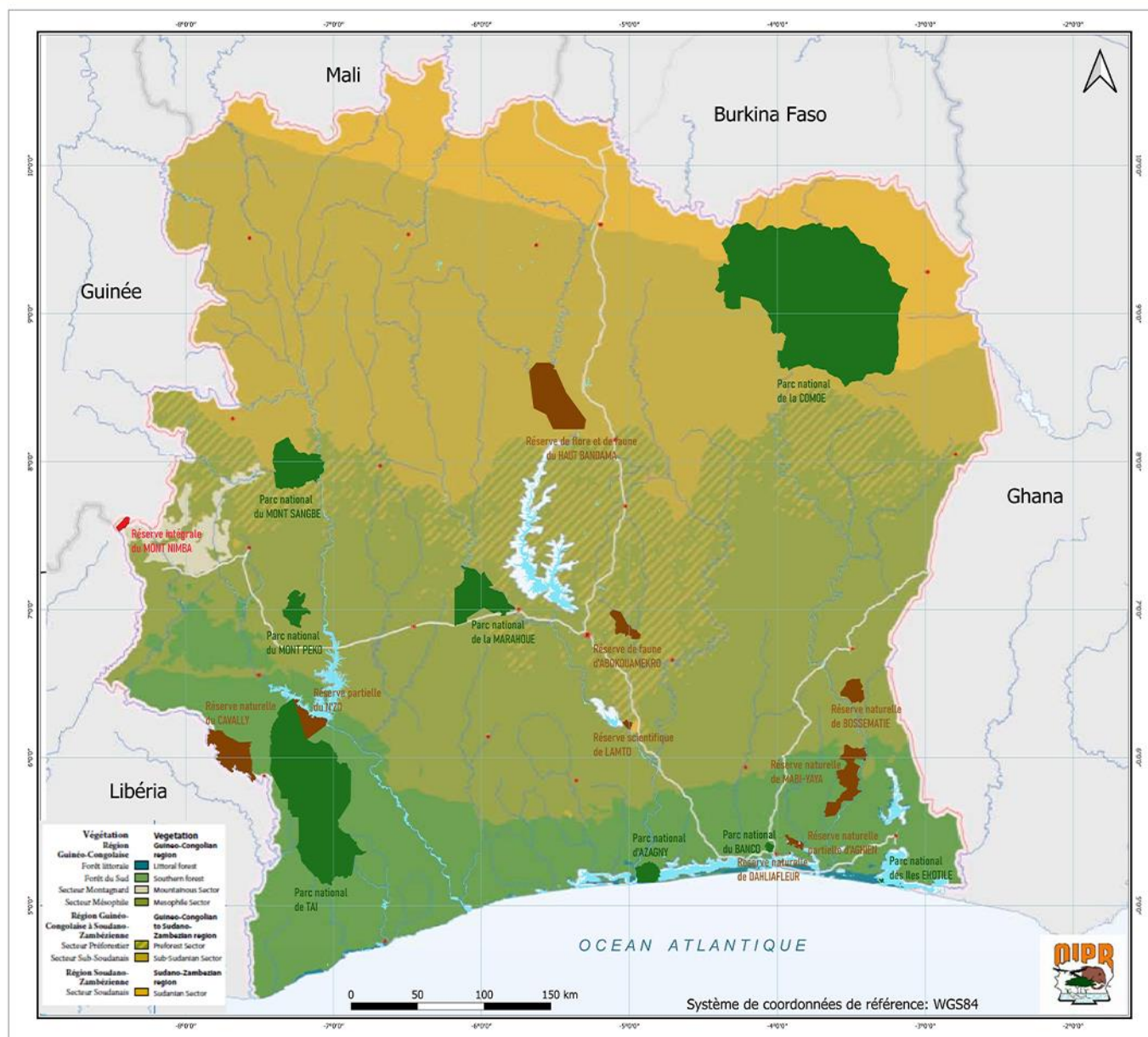
👉 Réserves de Biosphère

- Réserve de biosphère de Comoé
- Réserve de biosphère de Taï

👉 Sites Ramsar

- Parc national d'Azagny
- Parc national des Îles Ehotilé

Conservons les Parcs nationaux et Réserves Naturelles, pour les générations futures



Office Ivoirien des Parcs et Réserves

Direction Générale
Abidjan Cocody II Plateaux
Tél: (+225) 27 22 41 40 59 / Site web : www.oipr.ci
Email : info@oipr.ci



Scannez pour vous abonner
à notre page Facebook